



Profils Gouttières

Conditions Générales de Vente (CGV)

37 avenue du Général de Gaulle · 24660 Coulounieix-Chamiers · SIRET : 944 631 258 00018

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre Profils Gouttières (ci-après « le Prestataire »), spécialisée dans la pose de gouttières en aluminium et PVC, l'isolation de combles et le traitement de tuiles, et tout client particulier ou professionnel (ci-après « le Client »), dans le cadre de la fourniture et de la pose des produits et services proposés.

Article 2 – Acceptation des CGV

Toute commande passée auprès du Prestataire implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Prestataire, prévaloir sur les CGV.

Article 3 – Devis et Commandes

Toute commande doit obligatoirement faire l'objet d'un devis établi par le Prestataire, après intervention d'un commercial sur les lieux afin de vérifier la faisabilité et l'exactitude des informations transmises. Les devis ont une validité de 30 jours à compter de leur date d'émission. La commande n'est considérée comme définitive qu'après validation écrite du devis par le Client et contre-signature du Prestataire, accompagnée du versement de l'acompte prévu à l'article 5. Aucune commande ne peut être confirmée sans cette étape préalable.

Article 4 – Prix

Les prix sont exprimés en euros TTC, conformément aux taux de TVA en vigueur au jour de la facturation. Ils tiennent compte des éléments précisés dans le devis (surface, matériaux, difficultés d'accès, etc.). Toute modification des prestations à la demande du Client fera l'objet d'un devis complémentaire.

Article 5 – Modalités de Paiement

Les règlements peuvent être effectués par virement bancaire ou par chèque. Sauf disposition contraire précisée dans le devis, le paiement s'effectue comme suit : 40 % d'acompte à la commande (lors de la signature du devis), le solde à la réception des travaux. Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité

forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

Article 6 – Délais d'Exécution

Les délais de réalisation indiqués dans le devis sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les conditions climatiques, techniques ou d'approvisionnement. En cas de retard supérieur à 30 jours au-delà de la date prévue (hors force majeure), le Client pourra demander la résiliation du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 – Livraison et Réception des Travaux

Les travaux sont considérés comme réceptionnés dès la signature du procès-verbal de réception par le Client. Toute réserve doit être formulée par écrit au moment de la réception. À défaut, les travaux seront réputés conformes et acceptés.

Article 8 – Garanties

Garantie légale de conformité et contre les vices cachés (art. 1641 et suivants du Code civil). Garantie décennale (art. 1792 du Code civil) pour les travaux relevant de cette obligation. Garantie biennale sur certains éléments d'équipement. Ne sont pas couverts : l'usure normale, un défaut d'entretien, un usage inapproprié, ou les dommages causés par des tiers.

Article 9 – Responsabilités

Le Prestataire est responsable de la bonne exécution des travaux conformément aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, grèves, etc.), de dégradation ultérieure imputable au Client ou à un tiers, ou d'une intervention extérieure non prévue dans le devis.

Article 10 – Droit de Rétractation (clients particuliers)

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature du devis pour exercer son droit de rétractation, sauf si les travaux sont pleinement exécutés avant la fin du délai avec accord exprès du Client, ou si le Client demande expressément le début des travaux avant la fin du délai légal.

Article 11 – Assurances

Le Prestataire est titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle et décennale, couvrant l'ensemble de ses activités.

Article 12 – Réclamations et Médiation

Toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social du Prestataire. En cas de litige, le Client particulier pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation. À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social du Prestataire.

Article 13 – Protection des Données

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des devis, commandes et la relation commerciale. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés,

le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en écrivant à : Profils Gouttières – 37 avenue du Général de Gaulle, 24660 Coulounieix-Chamiers.

Article 14 – Droit Applicable et Compétence Juridictionnelle

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de Périgueux.

© Profils Gouttières — Document imprimable (A4).

Contact : Tél. 06 17 98 27 64 · Email : profilsgouttieres@gmail.com · 37 avenue du Général de Gaulle, 24660 Coulounieix-Chamiers